

# Fonds de placement garanti BMO

Nom du client

## Proposition pour les :

- Régimes non enregistrés
- Régimes enregistrés

Sauf indication contraire, toutes les sections doivent être remplies.  
Les sections surlignées en vert sont facultatives.

**BMO**  Assurance

Centre d'administration et de services FPG BMO  
250 Yonge Street, 9th Floor,  
Toronto, ON M5B 2L7

Dans la présente proposition, les termes « vous », « votre » et « propriétaire de police » font référence à la personne ou aux personnes qui possèdent les droits de propriétaire de police aux termes du contrat. Les termes « nous », « notre » et « nos » font référence à **BMO Société d'assurance-vie (BMO Assurance)**.

# Proposition – Fonds de placement garanti BMO

Veuillez envoyer le formulaire par télécopieur (au 1 855 747-5613) ou faire parvenir l'original par la poste à BMO Assurance, Centre d'administration et de services FPG BMO, 250 Yonge Street, 9th Floor, Toronto (Ontario) M5B 2L7.

Toute modification doit être paraphée par **TOUS** les propriétaires de police qui signent la présente proposition.

## 1. Type de contrat (Cochez une option)

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Non enregistré (sur une tête)                          | <input type="checkbox"/> Compte de retraite immobilisé (CRI)**          | <input type="checkbox"/> Fonds de revenu viager (FRV)**                  |
| <input type="checkbox"/> Non enregistré (conjoint)                              | <input type="checkbox"/> Régime d'épargne-retraite immobilisé (RERI)**  | <input type="checkbox"/> Fonds de revenu viager restreint (FRVR)**       |
| <input type="checkbox"/> Non enregistré (entreprise ou autre qu'un particulier) | <input type="checkbox"/> Régime d'épargne immobilisé restreint (REIR)** | <input type="checkbox"/> Fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI)** |
| <input type="checkbox"/> Régime d'épargne-retraite (RER)*                       | <input type="checkbox"/> Fonds de revenu de retraite (FRR)*             | <input type="checkbox"/> Fonds de revenu de retraite prescrit (FRRP)**   |
| <input type="checkbox"/> Régime d'épargne-retraite (RER) de conjoint*           | <input type="checkbox"/> Fonds de revenu de retraite (FRR) de conjoint* |  |

Dans le cas des régimes de retraite immobilisés, précisez le territoire où ils ont été enregistrés :

\* Sous réserve des modalités de l'avantage pertinent. \*\* Le conseiller doit remettre une copie des avenants au client et soumettre une copie signée, avec la proposition, ou signer les modalités de l'avantage dûment rempli, le cas échéant. (les formulaires sont disponibles à la section Administration et documents réglementaires, à l'adresse [www.bmoassurance.com/conseiller/FPG](http://www.bmoassurance.com/conseiller/FPG)).

## 2. Options de garantie

Indiquez l'option de garantie de votre choix (**ne cochez qu'une case**). Si vous désirez obtenir plus d'une option de garantie, veuillez remplir un formulaire de proposition pour chaque option de garantie.

- Option de garantie FPG 75/75 (capital garanti à l'échéance et au décès de 75 %)  
 Option de garantie FPG 75/100 (capital garanti à l'échéance de 75 % et capital garanti au décès maximal de 100 %)

Désirez-vous l'option bonusée de réinitialisation du capital garanti au décès (seulement offerte au moment de la proposition; voir la Notice explicative; des frais supplémentaires s'appliquent)

Oui  Non (si aucune option n'est choisie, la valeur par défaut est non.)

- Option de garantie FPG 75/100 Plus (capital garanti à l'échéance de 75 % et capital garanti au décès maximal de 100 %)  
 Option de garantie FPG 100/100 (capital garanti à l'échéance et au décès maximal de 100 %)

Pour l'option de garantie FPG 100/100 seulement :

### i) Sélectionnez la durée jusqu'à la date d'échéance (ne cochez qu'une case)

- 15 ans  autre : \_\_\_\_\_ (nombre d'années) Si aucune durée n'est sélectionnée, elle sera de 15 ans suivant le 31 décembre de l'année de l'entrée en vigueur du contrat.

La date d'échéance est le 31 décembre de l'année que vous sélectionnez. Elle doit tomber au moins 15 ans et au plus 25 ans après le 31 décembre de l'année de l'entrée en vigueur du contrat. Le contrat entre en vigueur le jour d'évaluation où nous recevons le premier dépôt et où toutes les exigences sont remplies pour établir le contrat.

### ii) Désirez-vous l'option de réinitialisation de la garantie au décès (seulement offerte au moment de la proposition; voir la Notice explication pour en savoir plus des frais supplémentaires s'appliquent) :

- Oui  Non (Si aucune option n'est choisie, la valeur par défaut est non.)

## 3. Renseignements sur le propriétaire de police

Dans un contrat enregistré, le propriétaire de police est également le rentier en conformité avec la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le propriétaire de police doit être résident canadien au moment de remplir la proposition. Dans le cas d'un contrat détenu par une société, veuillez fournir les documents de la société indiquant le nom complet de la société, des signataires autorisés ainsi que leurs spécimens de signature.

Nom (nom, prénom, initiale) ou nom de la personne morale, de la fiducie ou du propriétaire s'il n'est pas un particulier	Adresse de courriel
--	---------------------

Adresse	Ville	Province	Code postal
---------	-------	----------	-------------

Numéro de téléphone	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Sexe	Langue	NAS
---------------------	--------------------------------	------	--------	-----

Occupation	Etes-vous un intermédiaire ou un gardien, tel un avocat, un comptable, un courtier immobilier, une société de fiducie ou un conseiller financier accrédité qui gère des portefeuilles pour le compte de clients? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
------------	--	--	--	--

Fédéral	Québec (NEQ)	Nature de l'entreprise
---------	--------------	------------------------

Si la police est détenue en fiducie pour un autre particulier (fiducie informelle), indiquez le nom du particulier visé par cette fiducie : \_\_\_\_\_

Si le propriétaire de la police est la succession d'un particulier, indiquez le nom de ce particulier: \_\_\_\_\_

## 4. Renseignements sur le conjoint (seulement pour les contrats non enregistrés)

Le propriétaire conjoint doit être résident canadien au moment de remplir la proposition.

Il peut y avoir deux propriétaires de police au même moment, avec droit de survie ou en tenance commune.

Le contrat est établi en fonction du rentier principal. Le copropriétaire peut alors être désigné comme rentier successeur à la section 7.

**Propriété conjointe avec droit de survie :** Au décès de l'un des propriétaires de police, le propriétaire de police survivant devient automatiquement l'unique propriétaire de police de l'intégralité du contrat. Si aucun choix n'est fait, la propriété conjointe comprend le droit de survie, sauf au Québec.

Au Québec, si aucun choix n'est fait, la propriété conjointe ne comprend pas le droit de survie.

**Propriétaires en tenance commune :** Au décès d'un propriétaire de police, sa part est transmise à sa succession, à moins qu'un propriétaire successeur n'ait été désigné. Vous pouvez désigner un propriétaire successeur pour que votre part lui soit transférée à votre décès et simplifier le transfert de propriété.

Nom (nom, prénom, initiale)	Adresse de courriel	Occupation
-----------------------------	---------------------	------------

Adresse	Ville	Province	Code postal
---------	-------	----------	-------------

<input type="checkbox"/> Même adresse que le propriétaire	Numéro de téléphone	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Sexe	Language	NAS
---	---------------------	--------------------------------	------	----------	-----

Etes-vous un intermédiaire ou un gardien, tel un avocat, un comptable, un courtier immobilier, une société de fiducie ou un conseiller financier accrédité qui gère des portefeuilles pour le compte de clients?  Oui  Non

Veuillez cocher l'une des options afin d'indiquer le type de propriété conjointe :

- Propriété conjointe avec droit de survie. Au Québec, en cochant cette case, les propriétaires conjoints choisissent le droit de survie en se désignant mutuellement titulaires subrogés.
- Propriété en tenance commune (indiquez la part (%)) de chaque propriétaire; si aucun choix n'est fait, le partage se fait à parts égales.)

Propriétaire de police dans la partie 3 \_\_\_\_\_ % Propriétaire conjoint dans la partie 4 \_\_\_\_\_ %

## 5. Propriétaire successeur ou titulaire subrogé (Québec) (seulement pour les contrats non enregistrés)

Vous pouvez désigner quelqu'un pour vous succéder en tant que propriétaire à votre décès, ou au Québec, en tant que titulaire subrogé.

Nom (nom, prénom, initiale)		Ville	Province	Code postal
Adresse	<input type="checkbox"/> Même adresse que le propriétaire			
Numéro de téléphone	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Sexe	Langue	NAS
		<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> F	

## 6. Rentier (s'il n'est pas le propriétaire de la police, seulement pour les contrats non enregistrés, doit être résident canadien)

Si cette partie n'est pas remplie, le rentier est le propriétaire de la police, mais un rentier doit être désigné dans les cas suivants : propriétaires conjoints, propriétaire autre qu'un particulier et fiducie informelle.

Nom (nom, prénom, initiale)	Date de naissance (jj/mm/aaaa)
-----------------------------	--------------------------------

## 7. Rentier successeur – Pour FRR et contrats non enregistrés seulement.

Vous pouvez désigner un rentier successeur si vous désirez que le contrat demeure en vigueur après le décès du rentier. Au décès du rentier, la prestation de décès n'est pas versée et le contrat demeure en vigueur.

Dans le cas d'un FRR, le rentier successeur doit être l'époux ou le conjoint de fait du rentier.

Nom (nom, prénom, initiale)	Date de naissance (jj/mm/aaaa)
-----------------------------	--------------------------------

## 8. Renseignements sur le conjoint – (Remplissez cette partie si la présente proposition est pour un contrat de RER de conjoint et de FRR de conjoint)

<input type="checkbox"/> RER de conjoint <input type="checkbox"/> FRR de conjoint (à remplir s'il comprend des cotisations du conjoint)	NAS		
Conjoint cotisant (nom, prénom, initiale)	Date de naissance (jj/mm/aaaa)		
Adresse	Ville	Province	Code postal
<input type="checkbox"/> Même adresse que le propriétaire			
Sexe	Langue	Occupation	
<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> F		

## 9. Bénéficiaire

Si vous désignez un bénéficiaire irrévocable, vous ne pourrez pas apporter certains changements au contrat sans l'autorisation par écrit du bénéficiaire.

**Les bénéficiaires mineurs ne peuvent donner une telle autorisation.**

Si cette partie n'est pas remplie, le bénéficiaire est la succession du propriétaire. Un bénéficiaire subsidiaire n'a aucun droit tant qu'il y a un premier bénéficiaire de la police. Tous les bénéficiaires sont revocables, à moins que vous n'inscrivez « irrévocable » après le nom d'un bénéficiaire particulier.

**Option de règlement sous forme de rente :**  Je (nous) choisis (choisissons) que le/les bénéficiaire(s) reçoive(nt) sa/leur part de la prestation au décès sous forme de rente immédiate. Veuillez remplir le formulaire Option de règlement sous forme de rente - FPQ BMO (838F) (n'inscrivez rien dans le tableau de désignation des bénéficiaires ci-dessous); le dépôt maximal sur la rente s'applique.

Pour une police établie au Québec : la désignation de votre conjoint (lié par un mariage ou une union civile) est irrévocable, sauf si vous cochez révocable ici.

Nom du bénéficiaire : Premier		Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Relation avec le rentier (propriétaire de police au Québec)	Pourcentage des parts (%)
1.				
2.				
Nom du bénéficiaire : Subsidiaire				Total (%)
1.				
2.				

**Fiduciaire pour mineurs (sauf au Québec)**

(nom du fiduciaire pour mineurs)

En désignant un fiduciaire pour un bénéficiaire qui est mineur, vous acceptez que toute prestation payable à un mineur soit versée au fiduciaire, qui la détiendra en fiducie jusqu'à la majorité de l'enfant.

## 10. Dépôt sous forme de paiement unique (suite à la page suivante)

Indiquez les codes des fonds que vous avez sélectionnés. Le dépôt initial minimal doit être d'au moins 500 \$ par fonds.

Code du fonds*	Frais d'acquisition (%)	Montant du dépôt*** (\$ ou (%))	Reçu de cotisation (O/N)	Nº de télévirement (si disponible)	Code du fonds*	Frais d'acquisition (%)	Montant du dépôt*** (\$ ou (%))	Reçu de cotisation (O/N)	Nº de télévirement (si disponible)

\* Veuillez vous assurer d'avoir associé le bon code de fonds à la bonne option de garantie. \*\* Pour les dépôts de 100 000 \$ et plus liés à un contrat de type non enregistré, veuillez joindre le formulaire 420F, dûment rempli, sur les étrangers politiquement vulnérables.

Mode de paiement  Chèque

Retrait unique (DPA) de votre compte bancaire

Veuillez libeller un chèque personnel (précodé) à l'ordre de BMO Société d'assurance-vie	\$	Fournir les renseignements sur le fonds dans le tableau ci-dessus, et remplir et signer l'accord de DPA à la Section 11	\$
--	----	---	----



**Un spécimen de chèque personnel ou un formulaire bancaire portant la mention « ANNULÉ » doit être joint. Les retraits seront déposés dans le compte bancaire indiqué sur le chèque.**

Si la loi le permet, vous déterminez si le paiement du montant minimum net du FRR, FRV, FRRI, FRRP, FRVR est fixé en fonction de :

votre âge

l'âge de votre conjoint (si aucun choix n'est indiqué, la durée est fixée par défaut selon « votre âge »)

Date de naissance du conjoint (jj/mm/aaaa)

Ce choix ne peut être modifié après la fin de l'année au cours de laquelle la présente proposition a été faite.

## 14. Vérification de l'identité, détermination de tiers et étrangers politiquement vulnérables

### 1) Vérification de l'identité :

La proposition est-elle d'un propriétaire de police qui n'est pas un particulier (p. ex. une personne morale, une société de personnes, ou une fiducie)?  Oui  Non  
Si la réponse est « oui », remplissez toutes les sections du formulaire 576F; veuillez aussi remplir le formulaire **Déclaration de résidence aux fins de l'impôt pour les entités** (RC519). Si la réponse est « non », veuillez remplir la partie suivante.

**Renseignements sur le propriétaire de police :** Quelle pièce d'identité valide, avec photo, délivrée par un gouvernement, a servi à vérifier l'identité?

Type de document  permis de conduire  passeport  pièce d'identité provinciale  
 carte de citoyenneté canadienne

Numéro	Pays et province/État de délivrance	Date d'expiration
--------	-------------------------------------	-------------------

**Renseignements sur le propriétaire conjoint :** Quelle pièce d'identité valide, avec photo, délivrée par un gouvernement, a servi à vérifier l'identité?

Type de document  permis de conduire  passeport  pièce d'identité provinciale  
 carte de citoyenneté canadienne

Numéro	Pays et province/État de délivrance	Date d'expiration
--------	-------------------------------------	-------------------

### 2) Détermination de l'existence d'un tiers :

Le contrat est-il de type non enregistré et y a-t-il une tierce partie au contrat, c'est-à-dire un tiers fera-t-il les paiements au titre du présent contrat ou aura-t-il accès à la valeur du contrat?  Oui  Non

Si la réponse est « oui », veuillez joindre la partie 1, **Vérification de l'identité et détermination de tiers** et la partie 3, **Attestation du conseiller** du formulaire 576F, dûment remplies. Si le tiers n'est pas un particulier (p. ex. une personne morale, une société de personnes ou une fiducie), veuillez joindre le formulaire 576F dûment rempli.

### 3) Étranger politiquement vulnérable :

Le contrat est-il de type non enregistré, et le dépôt est-il de 100 000 \$ ou plus?  Oui  Non

Si la réponse est « oui », veuillez joindre le formulaire 420F, dûment rempli, sur les étrangers politiquement vulnérables.

### 4) Déclaration de résidence fiscale de particuliers :

S'agit-il d'un contrat non enregistré?  Oui  Non

Si « oui », êtes-vous un résident ou un citoyen des États-Unis?  Oui - NIF (numéro d'identification fiscal) \_\_\_\_\_  Non

Êtes-vous un résident d'un autre pays que le Canada ou les États-Unis?  Non  Oui - Pays \_\_\_\_\_ NIF \_\_\_\_\_

## 15. Autorisation et signatures

Les Dispositions de la police et la Notice explicative comprennent des renseignements importants et doivent être lues avant de faire un placement.

Vous acceptez que votre conseiller vous fasse parvenir les dispositions de la police, la notice explicative, l'aperçu des fonds et les avenants pertinents par voie électronique.

Tous les propriétaires de police doivent signer cette partie. Les propriétaires de police qui ne sont pas des particuliers doivent signer conformément aux exigences de leurs documents d'entreprise.

Si la présente proposition est signée par un mandataire aux termes d'une procuration, veuillez remplir la partie 1 du formulaire 576F, **Vérification de l'identité et détermination de tiers**, et joignez-y la procuration originale.

En apposant votre signature ci-dessous, vous confirmez ce qui suit :

- Vous avez reçu un exemplaire des dispositions de la police, de la notice explicative, de l'aperçu des fonds et des avenants pertinents des Fonds de placement garanti BMO et votre conseiller vous en a expliqué le contenu.
- Vous avez lu, compris et accepté les dispositions de la partie « **Ce que vous comprenez et ce que vous acceptez à la signature de la présente proposition** ». Si vous êtes un particulier, vous confirmez que les renseignements donnés à la section « **Déclaration de résidence aux fins de l'impôt pour les particuliers** » du formulaire sont justes et complets, et que vous nous ferez parvenir un formulaire RC518 dans les 30 jours advenant tout changement de circonstances pouvant rendre vos renseignements incomplets ou erronés.
- Vous avez lu et accepté les dispositions de l'**Avis sur la protection des renseignements personnels de BMO Assurance**, énoncées dans la présente proposition. En signant la présente proposition, vous consentez à l'utilisation et aux pratiques dont l'Avis fait état.
- **Si le rentier n'est pas le propriétaire bénéficiaire.** En apposant ma signature ci-dessous, je, le rentier, consens à être la personne sur la tête de qui reposent les garanties dans le cadre de cette rente.

Province de signature	Date
-----------------------	------

Signature du propriétaire de police <b>X</b>	Signature du propriétaire conjoint <b>X</b>
---	--

Signature du rentier, s'il n'est pas le propriétaire <b>X</b>
--

## 16. Renseignements sur le conseiller et déclaration

En apposant ma signature ci-dessous, à titre de conseiller, je confirme ce qui suit :

- Je détiens tous les permis nécessaires.
- J'ai examiné les besoins du propriétaire de police en profondeur afin de déterminer si le produit est approprié.
- J'ai examiné les originaux des documents, valides et en vigueur ayant servi à vérifier l'identité du propriétaire de police et du propriétaire conjoint proposés, et j'ai vérifié la date de naissance du rentier.
- J'ai déployé des efforts raisonnables afin de déterminer si un tiers participe au présent contrat.
- J'ai expliqué le contenu des dispositions de la police, de la notice explicative, de l'aperçu des fonds et des avenants pertinents au (aux) propriétaire(s) de police proposé(s) et en ai discuté avec eux.
- J'ai divulgué à chaque propriétaire de police :
  - le nom de la société ou des sociétés que je représente;
  - que je serai rémunéré sous forme de commissions pour la vente du présent contrat, et que je pourrais recevoir une rémunération supplémentaire sous forme de primes ou d'avantages non pécuniaires, comme des commissions de suivi, des invitations à des congrès et des voyages;
  - tout conflit d'intérêts que je pourrais avoir relativement à la présente opération.

Nom du conseiller (nom, prénom, initiale)	Coordonnées (téléphone, courriel)
---	-----------------------------------

Code de courtier/de l'agence	Code de conseiller	Signature du conseiller <b>X</b>	Date
------------------------------	--------------------	-------------------------------------	------

**Remarques/instructions particulières – Commentaires du conseiller**

## CODES DES FONDS ET INSTRUCTIONS

### Dépôts d'un montant forfaitaire, dépôts par DPA, APSF et PRA

Veuillez effectuer votre sélection parmi ces codes de fonds :

FPG 75/75

Fonds	Frais d'acquisition initiaux	Catégorie A*		Catégorie F** Nom du client
		Reprise de commission (2)	Reprise de commission (5)	
<b>Portefeuilles FNB</b>				
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	BLA2211	BLA2201	BLA2202	BLA2206
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	BLA2011	BLA2001	BLA2002	BLA2006
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	BLA2111	BLA2101	BLA2102	BLA2106
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	BLA2311	BLA2301	BLA2302	BLA2306
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	BLA2411	BLA2401	BLA2402	BLA2406
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	BLA2511	BLA2501	BLA2502	BLA2506
<b>Prudence</b>				
FPG FINB obligations totales BMO	BLA8211	BLA8201	BLA8202	BLA8206
<b>Équilibre</b>				
FPG de l'allocation de l'actif BMO	BLA4011	BLA4001	BLA4002	BLA4006
FPG FNB ESG Équilibré BMO	BLA4911	BLA4901	BLA4902	BLA4906
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	BLA8411	BLA8401	BLA8402	BLA8406
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	BLA4611	BLA4601	BLA4602	BLA4606
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	BLA8311	BLA8301	BLA8302	BLA8306
FPG de revenu mensuel BMO	BLA2911	BLA2901	BLA2902	BLA2906
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	BLA4211	BLA4201	BLA4202	BLA4206
FPG mondial équilibré durable BMO	BLA4411	BLA4401	BLA4402	BLA4406
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	BLA5811	BLA5801	BLA5802	BLA5806
FPG équilibré gestion tactique BMO	BLA4311	BLA4301	BLA4302	BLA4306
<b>Croissance</b>				
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	BLA4711	BLA4701	BLA4702	BLA4706
FPG de dividendes BMO	BLA4111	BLA4101	BLA4102	BLA4106
FPG d'occasions de dividendes mondiaux BMO	BLA9911	BLA9901	BLA9902	BLA9906
FPG fonds mondial d'actions BMO	BLA8111	BLA8101	BLA8102	BLA8106
FPG d'innovations mondiales BMO	BLA9111	BLA9101	BLA9102	BLA9106
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	BLA2711	BLA2701	BLA2702	BLA2706
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	BLA4511	BLA4501	BLA4502	BLA4506
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	BLA2611	BLA2601	BLA2602	BLA2606
FPG FINB MSCI EAFE BMO	BLA9811	BLA9801	BLA9802	BLA9806
FPG FNB actions du Nasdaq 100 BMO	BLA9511	BLA9501	BLA9502	BLA9506
FPG FNB S&P 500 BMO	BLA7011	BLA7001	BLA7002	BLA7006
FPG FINB S&P/TSX composé plafonné BMO	BLA9611	BLA9601	BLA9602	BLA9606
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	BLA4811	BLA4801	BLA4802	BLA4806
<b>Liquidités</b>				
FPG du marché monétaire BMO	BLA2811	BLA2801	BLA2802	BLA2806
FPG 75/100				
Fonds	Frais d'acquisition initiaux	Reprise de commission (2)	Reprise de commission (5)	Catégorie F** Nom du client
<b>Portefeuilles FNB</b>				
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	BLA1211	BLA1201	BLA1202	BLA1206
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	BLA1011	BLA1001	BLA1002	BLA1006
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	BLA1111	BLA1101	BLA1102	BLA1106
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	BLA1311	BLA1301	BLA1302	BLA1306
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	BLA1411	BLA1401	BLA1402	BLA1406
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	BLA1511	BLA1501	BLA1502	BLA1506
<b>Prudence</b>				
FPG FINB obligations totales BMO	BLA8711	BLA8701	BLA8702	BLA8706
<b>Équilibre</b>				
FPG de l'allocation de l'actif BMO	BLA3011	BLA3001	BLA3002	BLA3006
FPG FNB ESG Équilibré BMO	BLA3911	BLA3901	BLA3902	BLA3906
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	BLA8911	BLA8901	BLA8902	BLA8906
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	BLA3611	BLA3601	BLA3602	BLA3606
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	BLA8811	BLA8801	BLA8802	BLA8806
FPG de revenu mensuel BMO	BLA1911	BLA1901	BLA1902	BLA1906
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	BLA3211	BLA3201	BLA3202	BLA3206
FPG mondial équilibré durable BMO	BLA3411	BLA3401	BLA3402	BLA3406
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	BLA5911	BLA5901	BLA5902	BLA5906
FPG équilibré gestion tactique BMO	BLA3311	BLA3301	BLA3302	BLA3306
<b>Croissance</b>				
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	BLA3711	BLA3701	BLA3702	BLA3706
FPG de dividendes BMO	BLA3111	BLA3101	BLA3102	BLA3106
FPG d'occasions de dividendes mondiaux BMO	BLA6811	BLA6801	BLA6802	BLA6806
FPG fonds mondial d'actions BMO	BLA8611	BLA8601	BLA8602	BLA8606
FPG d'innovations mondiales BMO	BLA9211	BLA9201	BLA9202	BLA9206
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	BLA1711	BLA1701	BLA1702	BLA1706
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	BLA3511	BLA3501	BLA3502	BLA3506
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	BLA1611	BLA1601	BLA1602	BLA1606
FPG FINB MSCI EAFE BMO	BLA9011	BLA9001	BLA9002	BLA9006
FPG FNB actions du Nasdaq 100 BMO	BLA9311	BLA9301	BLA9302	BLA9306
FPG FNB S&P 500 BMO	BLA9411	BLA9401	BLA9402	BLA9406
FPG FINB S&P/TSX composé plafonné BMO	BLA9711	BLA9701	BLA9702	BLA9706
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	BLA3811	BLA3801	BLA3802	BLA3806
<b>Liquidités</b>				
FPG du marché monétaire BMO	BLA1811	BLA1801	BLA1802	BLA1806

## CODES DES FONDS ET INSTRUCTIONS

### Dépôts d'un montant forfaitaire, dépôts par DPA, APSF et PRA

Veuillez effectuer votre sélection parmi ces codes de fonds :

FPG 75/100 Plus

Fonds	Frais d'acquisition initiaux @ 0 %	Catégorie A*		Catégorie F** Nom du client
		Reprise de commission (2)	Reprise de commission (5)	
<b>Portefeuilles FNB</b>				
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	BLA79211	S. O.	S. O.	BLA79206
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	BLA79011	S. O.	S. O.	BLA79006
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	BLA79111	S. O.	S. O.	BLA79106
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	BLA79311	S. O.	S. O.	BLA79306
<b>Prudence</b>				
FPG FINB obligations totales BMO	BLA79611	S. O.	S. O.	BLA79606
<b>Équilibre</b>				
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	BLA79711	S. O.	S. O.	BLA79706
FPG de revenu mensuel BMO	BLA79911	S. O.	S. O.	BLA79906
<b>Liquidités</b>				
FPG du marché monétaire BMO	BLA79411	S. O.	S. O.	BLA79406

FPG 100/100

Fonds	Frais d'acquisition initiaux	Catégorie A*		Catégorie F** Nom du client
		Reprise de commission (2)	Reprise de commission (5)	
<b>Portefeuilles FNB</b>				
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	BLA5011	BLA5001	BLA5002	BLA5006
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	BLA5111	BLA5101	BLA5102	BLA5106
<b>Prudence</b>				
FPG FINB obligations totales BMO	BLA7111	BLA7101	BLA7102	BLA7106
<b>Équilibre</b>				
FPG de l'allocation de l'actif BMO	BLA5311	BLA5301	BLA5302	BLA5306
FPG FNB ESG Équilibré BMO	BLA5611	BLA5601	BLA5602	BLA5606
FPG canadien de croissance équilibré BMO	BLA211	BLA201	BLA202	BLA206
FPG canadien stratégie de revenu BMO	BLA411	BLA401	BLA402	BLA406
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	BLA5511	BLA5501	BLA5502	BLA5506
FPG de revenu mensuel BMO	BLA5211	BLA5201	BLA5202	BLA5206
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	BLA311	BLA301	BLA302	BLA306
FPG mondial équilibré durable BMO	BLA5411	BLA5401	BLA5402	BLA5406
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	BLA5711	BLA5701	BLA5702	BLA5706
FPG américain de croissance équilibré BMO	BLA111	BLA101	BLA102	BLA106
<b>Liquidités</b>				
FPG du marché monétaire BMO	BLA511	BLA501	BLA502	BLA506

\* Veuillez indiquer les codes de fonds de catégorie A. Les dépôts admissibles à la catégorie Prestige seront automatiquement transférés dans la catégorie Prestige appropriée. Pour y être admissible, le client doit détenir un contrat FPG BMO à son nom dont la valeur est d'au moins 250 000 \$.

\*\* La catégorie F au nom du client est accessible au moyen de Fundserv seulement. Frais de conseiller maximaux de 1,25 %.

**Toutes les opérations sont traitées quotidiennement.** Les ordres d'achat et autres demandes d'opérations doivent être reçus au plus tard à 16 h (HNE) pour être traités selon les valeurs liquidatives par part ce jour-là. Les opérations reçues après 16 h (HNE) seront traitées le jour d'évaluation suivant.

**Chèques : i) le nom doit être imprimé sur le chèque; ii) dans le cas des contrats enregistrés, le chèque doit être émis par le cotisant.**

#### Centre d'administration et de services FPG BMO

250 Yonge Street, 9th Floor  
Toronto, Ontario M5B 2L7

Téléphone : 1 855 639-3869 | Télécopieur : 1 855 747-5613

Courriel : ClientServices.BMOLifeGIF@bmo.com

Courriel disponible uniquement aux partenaires TLS approuvés. Appelez les services administratifs de votre AGD pour en savoir davantage.

## **Ce que vous comprenez et ce que vous acceptez à la signature de la présente proposition**

**Votre signature à la partie 15 de la présente proposition confirme ce qui suit :**

- vous attester que les renseignements que vous avez fournis sont complets et exacts;
- vous avez examiné vos objectifs de placement et votre profil de risque avec votre conseiller et convenez que le ou les placements choisis conviennent à votre portefeuille de placement global;
- vous demandez une police d'assurance individuelle à capital variable Fonds de placement garanti BMO et vous acceptez les conditions contenues dans les dispositions de la police et la proposition;
- les renseignements que vous avez fournis dans la présente proposition sont complets et exacts et vous nous informerez de tout changement à apporter à ces renseignements;
- pour les contrats enregistrés, vous nous demandez d'enregistrer votre contrat en tant que régime d'épargne-retraite ou fonds de revenu de retraite en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Si les fonds sont immobilisés, vous nous demandez d'enregistrer votre contrat en tant que CRI, RERI, REIR, FRV, FRRP, FRRI, FRVR en vertu de la loi sur les régimes de retraite applicable conformément à votre choix. Vous convenez que le contrat contiendra un avenant énonçant les dispositions exigées par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) ou la loi sur les régimes de retraite pertinente conformément à votre choix;
- dans un régime immobilisé, les droits de votre conjoint tels qu'ils sont définis par la loi sur les régimes de retraite applicable peuvent avoir préséance sur les droits du bénéficiaire désigné dans la présente proposition;
- vous convenez que votre contrat entrera en vigueur à la réception de votre dépôt initial et de la proposition dûment remplie;
- nature des fonds distincts : vous comprenez qu'à l'exception de la garantie à l'échéance ou au décès, les dépôts dans un fonds distinct ne sont pas garantis; ils fluctuent en fonction de la valeur du marché;
- nous sommes autorisés à accepter des instructions de votre conseiller pour exécuter des opérations financières et non financières, notamment des dépôts, des retraits et des échanges, **conformément à vos instructions** et aux dispositions de la police. Vous comprenez que BMO Assurance n'est pas responsable d'avoir suivi les instructions du conseiller/distributeur;
- vous reconnaissiez que la désignation d'un bénéficiaire irrévocabile limitera certains droits que vous avez aux termes du présent contrat, à moins que vous ne receviez le consentement écrit du bénéficiaire ou que la loi l'autorise autrement. Un parent, gardien ou tuteur ne peut fournir de consentement au nom d'un mineur qui a été nommé à titre de bénéficiaire irrévocable;
- vous pouvez revenir sur votre décision de souscrire le présent contrat en nous envoyant un avis écrit dans les deux jours ouvrables suivant la date de réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi par la poste, selon la première éventualité à survenir;
- vous pouvez discuter de toute question ou préoccupation que vous pourriez avoir en communiquant avec votre conseiller ou avec notre Centre d'administration et de services. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de notre procédure de règlement des plaintes, reportez-vous à notre site Internet au [www.bmoassurance.com](http://www.bmoassurance.com).

## **Avis sur la protection des renseignements personnels de BMO Assurance**

Pour en savoir plus sur la façon dont nous recueillons, utilisons, divulguons et protégeons vos renseignements personnels, ainsi que sur vos choix et vos droits, veuillez consulter notre Code de confidentialité (accessible sur le site [bmo.com/confidentialite](http://bmo.com/confidentialite)). BMO Assurance a demandé des renseignements personnels à l'égard de votre proposition d'assurance. BMO Assurance utilisera ces renseignements et les renseignements dans ses dossiers existants pour évaluer le risque, traiter votre proposition, administrer toute police, le cas échéant, et enquêter sur les demandes de règlement. BMO Assurance utilisera et recueillera également des renseignements supplémentaires auprès de tiers pour évaluer les demandes de règlement et enquêter sur celles-ci. BMO Assurance conservera vos renseignements dans un dossier dans ses bureaux et ne les divulguera pas, sauf aux employés de BMO Assurance, aux conseillers en assurance, aux sociétés affiliées, aux administrateurs ou aux réassureurs de BMO Assurance qui ont besoin de les consulter pour évaluer le risque et enquêter sur les demandes de règlement. À l'occasion, BMO Assurance pourrait vouloir vous offrir des mises à niveau de votre protection ainsi que des produits et services supplémentaires. Vous pouvez nous demander de ne pas vous faire ces offres en écrivant à notre responsable de la confidentialité à l'adresse ci-dessous. Vous pouvez également demander, sur présentation d'une pièce d'identité et d'une preuve d'admissibilité appropriées, de passer en revue et, s'il y a lieu, de corriger les renseignements personnels que nous détenons en écrivant au Responsable de la confidentialité, BMO Assurance, 250 Yonge St, 9th floor, Toronto (Ontario) M5B 2L7.